

# Conseil d'administration du 2 Octobre 2019

Le deux Octobre deux mille dix neuf, à 14 heures, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis à la Salle Jean Pierre Calloch en PLOUHINEC.

Sont présents : Jean- Jacques LE FLOCH, Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS, Madeleine FRANCOIS, Agnès CROIZER, Yannick PUREN, Guy CARRE, Philippe THOMAS,

Assiste également à la réunion : Armande LEANNEC, adjointe au maire de PLOUHINEC,

Sont absents et excusés: Daniel PERSON, Joseph LE FLOCH, Michel LE GUENNEC, Dominique LE GUICHAOUA.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques LE FLOCH, président, présente l'ordre du jour.

## 1. Journées du patrimoine.

Jean-Jacques LE FLOCH prie le conseil d'administration de bien vouloir l'excuser d'avoir pris l'initiative de participer aux Journées du patrimoine sans en faire part au préalable aux membres de cette assemblée.

La participation consistait, le dimanche 22 Septembre, en la visite de l'église Notre-Dame-de Grâce d'une part et en la présentation d'autre part du projet de restauration et d'installation de l'orgue du Likès dans l'église.

Le public, une vingtaine de personnes, a, d'après les retours, apprécié cette journée.

Jean-Jacques LE FLOCH propose que l'opération soit reconduite l'année prochaine en prenant le soin de mieux communiquer. Il souhaite aussi que le clocher soit ouvert à la visite mais cela suppose que l'accès en soit totalement sécurisé.

Hubert FRANCOIS suggère que l'on mette un peu plus de moyens sur le projet de restauration de l'orgue du Likès.

## 2. Rencontre avec M. Thierry SEMENOUX, maître d'œuvre de la restauration de l'orgue.

Jean-Jacques LE FLOCH indique que M. Thierry SEMENOUX, technicien-conseil pour les orgues auprès du Ministère de la Culture est depuis le 20 septembre 2019, le maître d'oeuvre désigné par la commune de Plouhinec pour la restauration de l'orgue.

Il aura en parallèle à poursuivre sa mission d'expertise pour le compte de la Direction régionale des Affaires culturelles dans le cadre de la demande d'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, savoir ce qui est restaurable et ce

qui doit être remplacé par du neuf.

Cette mission d'expertise aura lieu les 7, 8 et 9 Janvier 2020. Toutes les pièces de l'instrument seront passées en revue.

Lors de la réunion qui a eu lieu en mairie le 20 septembre 2019 réunissant Adrien LE FORMAL, maire, Armande LEANNEC, adjoint aux affaires culturelles, Guillaume ROBERT-BANCHARELLE, directeur général des services, M. Thierry SEMENOUX, Jean-Jacques LE FLOCH et Hubert FRANCOIS, la question du déménagement de l'orgue du Likès à Plouhinec s'est posée.

Jean-Jacques LE FLOCH voit dans ce déménagement l'occasion de faire prendre conscience aux Plouhinecois de l'avancement du processus. Cependant, vis à vis des Frères, propriétaires actuels de l'instrument, se posera la question de la responsabilité de la personne morale qui aura la garde de l'instrument lors de son déplacement, comme pendant la période de stockage. Par conséquent, la personne morale qui aura la garde de l'instrument devra souscrire une assurance. Hubert FRANCOIS suggère que les Frères soient sollicités afin de recueillir leur autorisation de déménagement et de stockage.

Matériellement, l'opération suscite des interrogations quant aux conditions et aux moyens de transport. Vincent MESLET insiste, à cet égard, sur la fragilité des tuyaux et sur la nécessité d'établir un pré-inventaire des pièces. La sécurisation du lieu de stockage et l'isolation des différentes pièces sensibles à l'humidité doivent être prises en considération, non seulement les tuyaux en bois, mais aussi le buffet auquel M. SEMENOUX attache une grande importance.

Il est convenu, que la programmation des opérations nécessaires au déménagement de l'instrument et à son stockage dans de bonnes conditions soit établie au cours d'une réunion, le 9 Octobre, avec le directeur des services techniques de la commune, M. Frank ROBERT. Le déménagement de l'instrument pourrait avoir lieu pendant les vacances de Noël.

Une opération de communication pourra avoir lieu lors de l'expertise menée par M. SEMENOUX.

### **3. Rencontre avec M. Christian LE SQUER**

Yannick PUREN a récemment rencontré Christian LE SQUER, chef de cuisine de l'hôtel Georges V à Paris, originaire de Plouhinec. Ce dernier, sensible à la culture, est aujourd'hui un précieux appui pour soutenir le projet.

La rencontre fait suite à la suggestion d'Olivier LATRY d'organiser une manifestation « *délices et orgue* ». Il s'agirait d'un concert suivi d'un dîner de gala.

Une rencontre entre Olivier LATRY et Christian LE SQUER aura lieu prochainement. Un membre de l'association est bienvenu à cette occasion.

Christian LE SQUER a dévoilé ses contacts locaux permettant de réaliser de manière optimale cette opération de communication dont le succès repose sur la présence de mécènes potentiels. Il reviendra à l'association de lancer les invitations en fonction d'un carnet d'adresses fourni conjointement par Olivier LATRY et Christian LE SQUER. Cette opération aura lieu à RENNES au plus proche du restaurant que Christian LE SQUER vient d'y ouvrir : le « *Paris-Brest-* ».

S'agissant du concert, Vincent MESLET indique que, selon Véronique LE GUEN, professeur de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray, deux orgues pourraient convenir : celui de l'église Saint-Hélier ou celui de l'église abbatiale Sainte-Melaine de RENNES. Au préalable, l'accord de M. Louis-Marie BELIARD, président de l'association Orgue à RENNES devra être sollicité.

S'agissant du repas, Christian LE SQUER n'exclut pas d'appeler d'autres grands chefs de Bretagne à collaborer. L'association pourra bénéficier de la différence entre le prix du repas et le coût des ingrédients nécessaires à sa confection, vins inclus.

L'opération est aussi censée susciter des dons d'éventuels mécènes. En outre, le concert pourra être accessible au grand public et générera une recette accessoire.

Ce concert-dîner gala pourra se tenir courant Mai ou Juin 2020.

Christian LE SQUER n'exclut pas de renouveler l'expérience à PARIS.

#### **4. Actualisation de la plaquette**

Jean-Jacques LE FLOCH souhaite actualiser la plaquette concernant le parrainage .

Il est décidé que Christian LE SQUER soit présenté en tant que parrain au même titre que Olivier LATRY.

S'agissant de la présentation budgétaire du projet, Jean-Jacques LE FLOCH souhaite une actualisation avec les subventions de l'Etat et de la Région dans la perspective de l'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Sur la suggestion de Philippe THOMAS, il est décidé que la présentation budgétaire actuelle sera maintenue, mais elle sera cependant accompagnée d'un commentaire qui pourrait être le suivant : *En cas d'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, pouvant intervenir au plus tôt au courant du premier trimestre de 2020, le projet sera éligible à des subventions de l'Etat et de la Région au point que le besoin de financement en dons serait réduit à la somme de 150 000 euros.*

Philippe THOMAS se pose la question de savoir ce que sont les réserves à lever pour obtenir l'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Hubert FRANCOIS rappelle que la direction régionale des affaires culturelles ( DRAC) attend le rapport d'expertise de M. Thierry SEMENOUX et la présentation d'un projet global orgue et tribune. Il se pose, à cet égard, la question de savoir ce qu'est le niveau d'exigence de la DRAC, en termes de maîtrise d'oeuvre, au delà de la collaboration de M. SEMENOUX à l'élaboration du projet de tribune évoquée lors de la réunion du 20 septembre en mairie de PLOUHINEC.

La commune, tel que le confirme Armande LEANNEC, a, dès le mois de Juillet, suite à la réunion de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, donné à la DRAC les preuves de son engagement à mener le projet global à son terme.

#### **5. Assemblée générale de Orgue en France.**

Jean-Jacques LE FLOCH indique que l'assemblée générale de l'Association - Orgue en France- aura lieu en Morbihan du Vendredi 8 novembre au Lundi 11 Novembre.

L'Association – Un orgue à PLOUHINEC- sera présente à l'assemblée générale proprement dite, le dimanche 10 Novembre et le lundi 11 Novembre lors de la rencontre des associations à l'Académie de Musique et d'Arts sacrés de Sainte-Anne d'Auray. Le projet de restauration de l'orgue du Likès pourra être présenté à l'aide du power-point mis au point à l'occasion des journées du patrimoine. Restera à le compléter, sur le plan historique avec la référence du facteur d'orgues anglais, et avec la prévision budgétaire.

## **6. Assemblée générale.**

Une date est d'ores et déjà retenue pour l'assemblée générale de l'association – Un orgue à PLOUHINEC : le vendredi 29 Novembre à 18 heures.

## **7. Disponibilités financières de l'association.**

Jean-Jacques LE FLOCH aurait souhaité faire le point sur le bilan définitif du pardon du 15 Août 2019. Il se pose notamment la question d'un éventuel versement de disponibilités à la Fondation du patrimoine.

Il est décidé de différer tout versement tant que règnent des incertitudes sur le coût du déménagement de l'orgue à PLOUHINEC et sur le coût de l'opération « *délices et orgue* »

## **8. Prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 17 Octobre à 17 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.